

Publié le 14 mai 2012

Ille-et-Vilaine : La Sadiv, un soutien pour les communes rurales

La Sadiv a lancé en 2004 un service de conseil et d'assistance dédié aux petites communes d'Ille-et-Vilaine. Plus de 170 missions ont déjà été réalisées ou sont en cours.



Aux cotés de ses métiers d'aménageur et de constructeur, la [Sadiv](#) a développé depuis 2004 un service d'ingénierie pour les communes d'Ille-et-Vilaine de moins de 2 000 habitants. « Ce service s'inscrit dans la logique et dans la mission d'intérêt général d'une Entreprise publique locale, confie Patrick Dubois, directeur général de la Sadiv. Il répond à un réel besoin des collectivités locales dans les communes rurales où la DDE et l'ingénierie publique d'Etat ont peu à peu disparu ». Développé à l'initiative du Conseil général, ce service passe par un contrat cadre d'assistance.

La Sadiv, qui a été attributaire de l'appel d'offre du Département, s'appuie sur un cahier des charges « calé sur les attentes des communes ». Au programme : des missions de neuf demi-journées au maximum dont le coût pour la commune correspond à 20 % du coût réel. « 80 % sont pris en charge par le Département, qui nous règle la totalité de la prestation », précise Patrick Dubois. Au fil des ans, le Conseil général a renforcé les moyens budgétaires alloués à cette prestation afin de mieux s'adapter à la demande des communes rurales. En moins de sept ans, plus de 170 missions ont déjà été réalisées ou sont en cours, dont 70 depuis 2010.

Une équipe de spécialistes

Rodée aux problématiques d'aménagement et de construction, la Sadiv a su répondre aux attentes des collectivités locales du département avec son équipe de 17 personnes, dont 8 chargés d'opération. « Il faut des professionnels qui ont une importante expérience de terrain pour avoir la capacité de faire le diagnostic d'un projet, de le traiter et d'en faire la synthèse en seulement neuf demi-journées, commente le directeur général de la Sadiv. Car le contrat impose un calendrier strict ».

Ces missions de conseil et d'assistance concernent toute une palette de demandes. Elles ont des problématiques liées à différents thèmes tels que l'aménagement et l'urbanisme (procédures de Zac, de lotissement, restructuration de centre bourg...), la construction (pré étude programmatique, faisabilité opérationnelle, ...), les problèmes fonciers (analyse de la dureté foncière sur un périmètre d'aménagement, ...) ou encore les diagnostics techniques de bâtiments publics (agrandissements, réhabilitations...). « Nous nous mobilisons en amont des projets pour aider chaque commune ou intercommunalité à voir se concrétiser leur opération, en mettant à leur disposition les éléments techniques, juridiques ou administratifs nécessaires à la prise de décision », ajoute Patrick Dubois.